

Stage de formation à l'Analyse des Risques des Processus Industriels

LES OBJECTIFS

Il s'agit d'un stage formant à l'utilisation d'une méthodologie d'analyse de risque principalement dédiée à une utilisation dans le cadre de la réalisation d'études de dangers des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

LE CONTENU

Ce stage présente l'ensemble du contexte réglementaire auquel la méthodologie doit répondre, et ses évolutions récentes.

La méthodologie ARPI – Analyse des Risques des Processus Industriels – est ensuite décrite pas à pas.

Enfin, il est proposé aux stagiaires de dérouler la méthode sur une étude de cas afin de valider l'assimilation de la méthode.

LES + DU STAGE

La méthode ARPI développée par SME Environnement, finalisée peu après la parution de l'arrêté du 10 mai 2000 relatif à la prévention des accidents majeurs, et actualisé en septembre 2005 suite à la publication des arrêtés ministériels et des circulaires d'applications de la loi « BACHELOT », permet :

- L'identification des phénomènes dangereux pouvant mener à un accident majeur,
- La sélection des EIPS (Eléments Importants Pour la Sécurité) de type protection.

Dans le cas d'une formation intra entreprise, afin que l'étude de cas soit plus profitable et concrète pour les participants, SME Environnement propose de traiter un processus industriel de l'entreprise avec la méthode ARPI.

Il est à noter que cette méthode a fait l'objet d'une publication dans la revue « Préventique » n° 73 (janvier-février 2004).

LE PUBLIC ET LES PREREQUIS

Comme toute analyse de risque, le déroulement de la méthode ARPI nécessite un groupe de travail constitué au minimum des fonctions production, maintenance et méthodes / procédés. Il est nécessaire que l'animation du groupe soit réalisée par un garant méthodologique maîtrisant l'ARPI.

Il est donc recommandé de former, par établissement, les personnes qui pourront participer à ces groupes de travail d'analyse, ainsi qu'une personne qui assurera dans l'avenir la fonction de garant de méthode, par exemple une personne du service sécurité ou procédés amenée à rédiger les études réglementaires.

LES INTERVENANTS

Les intervenants de ce stage sont des ingénieurs de SME Environnement, spécialistes des analyses de risques de processus. Ils animent régulièrement des ARPI dans le cadre de la réalisation des études de dangers d'industries à risques.

L'ORGANISATION DU STAGE

Ce stage, divisé en 3 modules, a une durée minimum de 1 jour. En intra entreprise, la durée du module étude de cas peut-être augmentée en tant que de besoin.

Lieu et date : CRB – 17 juin 2010

Durée : 1 jour

Prix : 638 € HT

EXEMPLE DE PROGRAMME

09h00 - 09h15	Présentation des stagiaires et du programme du stage
09h15 - 10h15	Présentation du contexte réglementaire
10h15 - 10h30	Pause
10h30 - 12h15	Formation à la méthodologie ARPI
12h15 – 13h45	Déjeuner
13h45 – 15h15	Etude de cas
15h15 - 15h30	Pause
15h30 – 17h00	Etude de cas (suite)
17h00 – 17h30	Synthèse, bilan et conclusion du stage

**Les + d'un stage en intra – entreprise :
Etude de cas réels**